



## LE POLE JUDICIAIRE DE LA GENDARMERIE NATIONALE



Le Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale (PJGN) est une structure qui regroupe en son sein trois grandes entités :

- l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN), laboratoire de criminalistique ;
- le Service central de renseignement criminel (SCRC / STRJD) ;
- le Centre de lutte contre les criminalités numériques (C3N).

L'intégration du nouveau site du PJGN à Pontoise depuis le premier semestre 2015 permet à la Gendarmerie nationale de disposer d'un outil moderne et adapté pour relever les défis du 21<sup>e</sup> siècle dans les domaines de la police judiciaire et des nouvelles technologies.

## RÉFÉRENTS GENDARMERIE



Le dispositif qui regroupe les 2000 enquêteurs cyber de la gendarmerie (260 enquêteurs NTECH et 1700 correspondants-NTECH) est désormais fédéré sous l'appellation «CYBERGEND». Ce réseau décentralisé assure un maillage sur tout le territoire national, aussi bien en métropole qu'outre-mer. Il constitue un ensemble de points de contact et de capacité d'action de proximité, doté de véritables capacités d'investigations.



Le réseau CYBERGEND est piloté, au niveau central, par le Centre de lutte contre les criminalités numériques (C3N) de Pontoise. S'appuyant sur des experts de haut niveau, ce centre rassemble des capacités importantes d'investigations, d'initiative ou sur signalement, pour mener des investigations en propre ou au profit de CYBERGEND. Les experts du C3N peuvent au besoin se projeter en appui des unités sur les enquêtes les plus sensibles.

## CONTACTS

Pour aller plus loin ou obtenir de l'information :

[www.gendarmerie.interieur.gouv.fr](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr)

Pour signaler :

- des piratages dans une entreprise : [cyber@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cyber@gendarmerie.interieur.gouv.fr)
- des contenus illégaux sur Internet : <https://www.internet-signalement.gouv.fr>
- des courriels ou sites d'escroqueries : <https://www.internet-signalement.gouv.fr> ou 0811 02 02 17
- des spams : <https://www.signal-spam.fr/>
- des sites de phishing : <http://www.pishing-initiative.com/>



## EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 17

Votre point de contact local ?

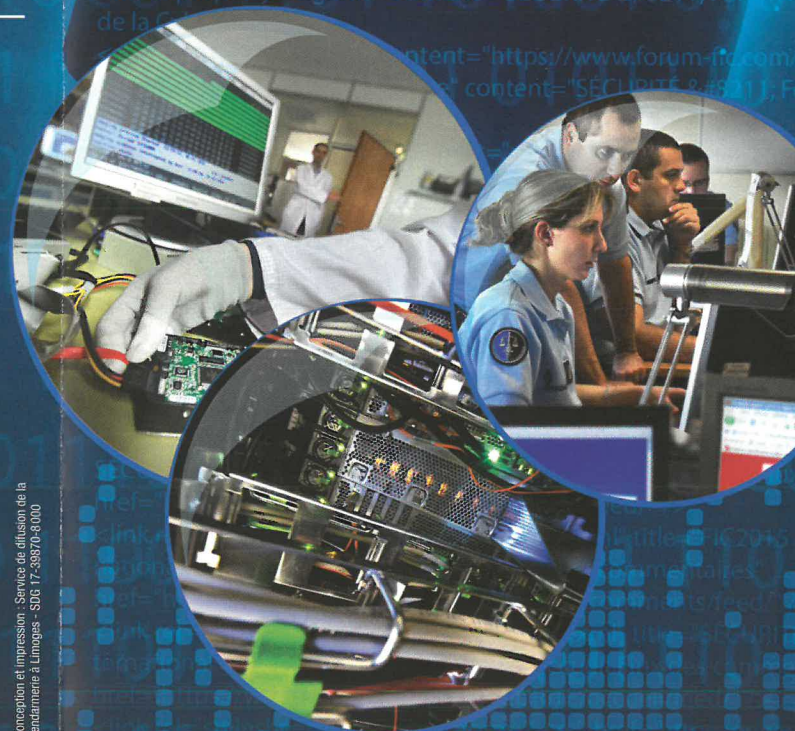
Selon la gravité de votre incident, ce point de contact local sera en mesure de faire intervenir des enquêteurs spécialisés en cybercriminalité.

COORDONNÉES DE VOTRE CONTACT LOCAL

GENDARMERIE NATIONALE

## LA GENDARMERIE S'ENGAGE

## LA LUTTE CONTRE LES CYBER MENACES



Conception et impression : Service de diffusion de la gendarmerie d'Limoges - SDB 17-39870-8000



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR





# LES MOYENS DE LA GENDARMERIE SONT COORDONNÉS AU NIVEAU NATIONAL PAR LE COORDINATEUR GENDARMERIE POUR LES CYBERMENACES

Une approche transversale : ANTICIPATION, PRÉVENTION, RÉPRESSION

## ANTICIPATION

RENSEIGNEMENT OPÉRATIONNEL ET R&D

Au niveau départemental, au sein des Centres d'opérations et de renseignement de la gendarmerie (CORG), une certaine de gendarmes déjà formés à l'exploitation du renseignement en source ouverte explorent le net en quête d'informations qui orientent l'action de la gendarmerie.

La sous-direction de l'anticipation opérationnelle (SDAO) anime et coordonne l'action des Centres d'opérations et de renseignement de la gendarmerie (CORG). Le Centre de lutte contre les criminalités numériques (CEN), rattaché au Pôle judiciaire de la Gendarmerie nationale, effectue une analyse et un suivi des phénomènes cybercriminels, notamment en vue d'identifier les phénomènes émergents.

Les équipes d'experts de l'Institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale conduisent des projets de R&D avec des acteurs académiques et industriels afin de développer les moyens de lutte contre la cybercriminalité.

## PRÉVENTION

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Des actions de prévention-sensibilisation sont conduites par les Brigades de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ) auprès du jeune public. Les référents Intelligence économique et Sécurité interviennent auprès des entreprises sur le thème de la cybersécurité.

Le pilotage et l'animation des réseaux de référents Intelligence économique et référents Sécurité sont assurés respectivement par la Sous-direction de l'anticipation opérationnelle (SDAO) et la Sous-direction de la sécurité publique et de la sécurité routière (SDSPSR).

La gendarmerie co-pilote avec l'état-major des armées le réseau Cyberdéfense de la réserve civile de cyberdéfense et mène dans les territoires des actions de sensibilisation. Des actions de prévention sont menées avec des partenaires externes au travers du CECyF sur les phénomènes cyber-criminels majeurs identifiés par le CEN et la SDAO.

## ÉCHELON TERRITORIAL

Un réseau cohérent, expérimenté et qui poursuit sa montée en puissance dans le domaine cyber

La gendarmerie dispose d'un réseau de près de 200 gendarmes « enquêteurs technologiques numériques (NTECH) » ou « correspondants NTECH » répartis dans les brigades territoriales et unités de recherches. La gendarmerie a mis en place des groupes d'investigations Cyber dans les 7 sections de recherches chefs-lieux de Juridictions interrégionales spécialisées (JIRS). Cet ensemble constitue un véritable réseau territorial chargé de la lutte contre la criminalité liée aux technologies numériques (Réseau Cybergend).

## ÉCHELON NATIONAL

Un échelon doté d'une expertise technique de haut niveau et chargé de la coordination du réseau territorial

Le Centre de lutte contre les criminalités numériques (CEN) est chargé de l'animation et de la coordination du réseau territorial NTECH de la gendarmerie. Il met en œuvre des capacités d'investigation d'initiative sur Internet.

## DES PARTENARIATS VARIÉS

pour amplifier l'action conduite par la gendarmerie et le ministère

Le CEN est en liaison opérationnelle avec les autres services ministériels spécialisés dans la lutte contre la cybercriminalité dont l'OCLCTIC et la BEFTI. Il intervient également sur des enquêtes internationales en liaison avec Europol/EC3 et Interpol.